



Compte rendu de la réunion du 31 mai 2022

Présents : Mesdames BOUDOT, FORTIER, JACQUOT, LEUTHREAU, MAMBOUR, TAILLEZ et Messieurs BRIQUET, CARETTE, DOYEN, JACQUINET, JOHNSON, THEVENIN.

Absents excusés : Mme HOCHARD (pouvoir à Mme FORTIER), M. BLICK (pouvoir à Mme JACQUOT), Mme THEVENIN (pas de pouvoir)

Monsieur le Maire ouvre la séance en annonçant le solde de la trésorerie au 31 mai 2022 :

49 592,92 €.

Désignation d'un secrétaire de séance : Monsieur Nicolas Doyen est désigné secrétaire de séance.

Approbation du compte-rendu de la réunion du 26 avril 2022

Monsieur le maire procède à la lecture du compte-rendu de la précédente séance. **Ce document mis aux voix est adopté à l'unanimité.**

Finances

o **Demande prêt relais aire de loisirs et décision modificative comptable**

Dans l'attente des dernières subventions de l'aire de loisirs, Monsieur le Maire propose de souscrire un prêt relais auprès du Crédit Agricole. Les conditions sont les suivantes : Crédit relais de 150 000 € sur un an à un taux d'intérêt annuel fixe de 0.47% + frais de dossier de 0.15% du montant sollicité.

Le conseil municipal accepte, à l'unanimité, la proposition du Crédit Agricole et donne pouvoir à Monsieur le Maire de pouvoir rembourser par anticipation et de signer tous les documents y afférent.

Le budget est modifié en conséquence, comme suit :

- article 1641 emprunts à court terme : 150 000 €
- article 232 immobilisations incorporelles en cours : 150 000 €



Adopté à

l'unanimité

o **Livre « Monuments aux morts » de Pierre Garraud : Fixation du prix de vente**

Suite au travail exceptionnel de M. Pierre Garraud, la commune a fait éditer plusieurs exemplaires de son livre « Monuments aux morts ». Ce livre est destiné à la vente. Monsieur le Maire propose que le prix de vente soit identique au prix de revient de l'impression de celui-ci, soit 16 € le livre.

Le conseil municipal, accepte à l'unanimité, la proposition de prix. Le conseil municipal propose également d'offrir un exemplaire à chaque famille concernée par une personne citée dans le livre et d'en laisser un à la bibliothèque municipale.



Adopté à

l'unanimité

o **Encaissement d'un chèque suite aux dégradations constatées sur l'aire de loisirs**

Des dégradations ont été constatées sur l'aire de jeux. Suite au dépôt de plainte de Monsieur le Maire, l'auteur des faits a été identifié, puis convoqué avec Monsieur le Maire à la Maison de la Justice et du Droit. Les dégradations s'élèvent à environ 800 €. Après discussion, il a été décidé de demander la somme de 500 € de dédommagement pour l'incident. Un chèque de 500 € a été déposé en mairie pour remplacer la poubelle dégradée. Le conseil municipal décide, à l'unanimité, d'encaisser le chèque reçu.



Adopté à l'unanimité

Commission Communication

o **Retour sur la 1^{ère} réunion du Conseil Municipal Jeunes**

La première réunion s'est tenue le samedi 14 mai 2022 en présence de Monsieur le Maire, qui a évoqué le rôle du Conseil Municipal Jeunes. Mme Perrot, sénatrice a adressé une lettre aux conseillers afin de les remercier pour leur investissement.

Le CMJ participera à différentes actions :

- Le 21 mai : Plantations avec la commission fleurissement
- Le 14 juillet : Organisation des jeux pour enfants de 17h à 19h (stand de maquillage et stand de tir au but)
- Organisation d'une journée sportive à l'aire de loisirs
- Mise en place du ruban tricolore sur l'arbre de la liberté

o **Organisation du 14 juillet**

La Commission s'est réunie le 12 mai et a retenu la formule suivante :

- 16h - Début des festivités et accueil par l'Eveil + remise des diplômes des pompiers

- 17h - Remise des livres aux enfants
- 17h à 19h - Organisation des jeux par le CMJ
- 18h - Apéritif préparé par l'AFMS
- 18h à 19h30 - Concert du groupe « Arc en Ciel »
- 19h - Repas
- 22h - Retraite aux flambeaux
- 23h - Feu d'artifices tiré par le comité des fêtes
- Soirée dansante jusqu'à 1h

Les repas seront commandés chez Guillemot & Formule « buffet froid » : Salades - Viandes froides - Fromages – Desserts. Les différentes courses ont été réparties (pain, boissons...) et les tarifs des boissons restent similaires aux tarifs proposés en 2019.

Différents arrêtés devront être pris. Les programmes et bulletins d'inscription seront envoyés à l'imprimeur avant le 15 juin et distribués par les conseillers entre le 18 et le 24 juin.

o **Course Paris-Troyes le 06 juin 2022 : Organisation des bénévoles**

Un appel pour trouver des bénévoles a été lancé le 23 mai.

Commission Patrimoine et Travaux

o **Etat finalisation des travaux sur l'aire de loisirs**

Les travaux prendront fin la semaine prochaine. Les chemins sont terminés. Le gazon sera semé en septembre et les arbres plantés en novembre. La vidéo surveillance sera mise en place à partir de juillet.

o **Changement des luminaires : Bilan**

La Coopérative Aixoise (CEA SCOT) a procédé à la pose de luminaires LED. Une visite après travaux a été demandée par Monsieur le Maire afin de changer les disjoncteurs et éviter les coupures régulières.

o **Maison au 39 grande rue : Planification des travaux**

Un diagnostic de performance énergétique a été réalisé par l'entreprise DIAGAMTER pour un montant de 300 €. La maison passera de E à C après travaux. Des devis de maçonnerie seront demandés pour la prochaine réunion.

o **Travaux au cimetière : Rachat d'une concession**

La concession n°242 a été vendue en 2006. Suite à la reprise de certaines concessions, le propriétaire a souhaité la rétrocéder à la commune et acquérir la concession n° 92. Monsieur le Maire propose au conseil municipal de racheter la concession n°242 au prix de 1 700 € (caveau de 3 places réalisé en 2006).

Le conseil municipal, accepte, à l'unanimité, d'acquérir la concession n°242 au prix de 1 700€.



Adopté à

l'unanimité

o **SDEA : Extension du réseau public d'électricité route d'Assencières - la Belle Épine**

Il est nécessaire de procéder à l'extension du réseau d'électricité route d'Assencières, la Belle Epine afin d'alimenter la parcelle de Monsieur MDJASSIRI. Après lecture du devis, le conseil municipal décide, à l'unanimité, d'accepter les travaux pour la somme de 2071,44 € correspondant aux travaux sur le domaine public.



Adopté à l'unanimité

Compte-rendu des réunions de la communauté de communes, des syndicats départementaux et intercommunaux, des commissions communales

➔ **Communauté de Communes**

- Maison de santé : Remise des clés prévue fin juin. 5 médecins s'installeront début septembre, ainsi que le conseil départemental, le SIAAD et l'ADMR.
- Ateliers relais à Avant les Ramerupt : permis de construire prévu fin juin.

➔ **Forêt de la Vaivre**

- Les affouages se passent bien. Une prochaine réunion est prévue le 03/06/2022 en présence de l'ONF.

Questions et communications diverses

Prochain conseil municipal le **19 juillet 2022 à 19 heures.**

Liste des délibérations prises lors de la séance :

- D16_2022 : Demande d'un prêt relais
- D17_2022 : Fixation du prix de vente du livre de M. Pierre Garraud
- D18_2022 : Encaissement d'un chèque de 500€ suite dégradation
- D19_2022 : Rachat de la concession n°242

- D20_2022 : Extension électricité route d'Assencières – Hameau de la Belle Epine

Séance levée à 21 heures 30